

Entreprise et territoire

Diagnostic et propositions d'actions sociales et économiques dans le secteur industriel



La CFDT, lors de son congrès de juin 2005, a exprimé sa volonté de travailler sur le devenir des entreprises industrielles dans les bassins d'emploi, et leur impact dans le territoire concerné.

Pour ce faire, plus de 20 sections ont été rencontrées et un groupe de travail a réalisé un diagnostic intermédiaire, qui part du constat et dessine quelques pistes de travail.

Notre département compte 14 028 entreprises d'au moins 1 salarié. Le secteur privé représente plus de 120 000 emplois. L'industrie savoyarde, si elle marque encore le paysage savoyard, ne représente aujourd'hui plus que 17 % de l'emploi salarié en Savoie contre 27 % en Rhône Alpes. Elle affiche un décalage important avec le tertiaire qui représente 74 % des emplois. La tertiarisation du département est maintenant une constante et doit nous interroger afin que des ajustements se réalisent. Il faut noter que les emplois publics ont aussi une place importante dans le département.



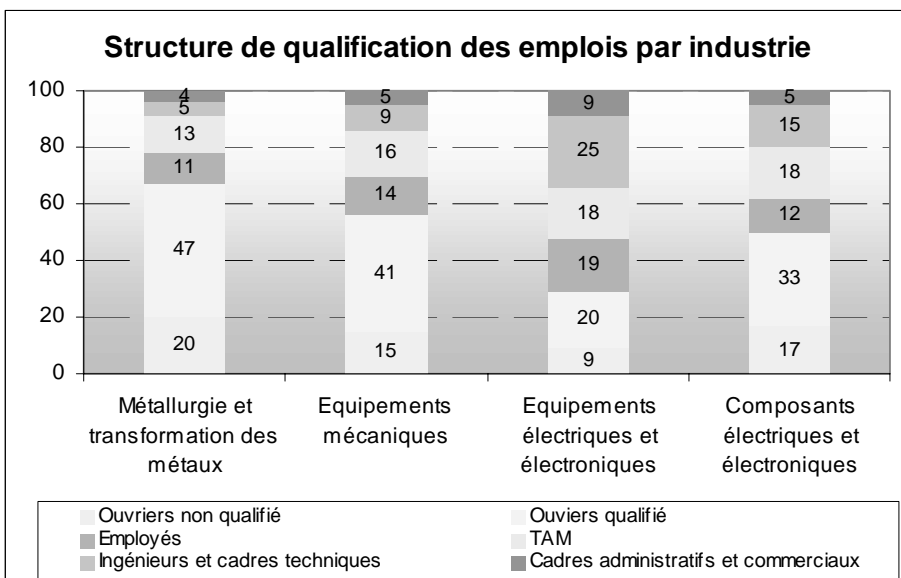
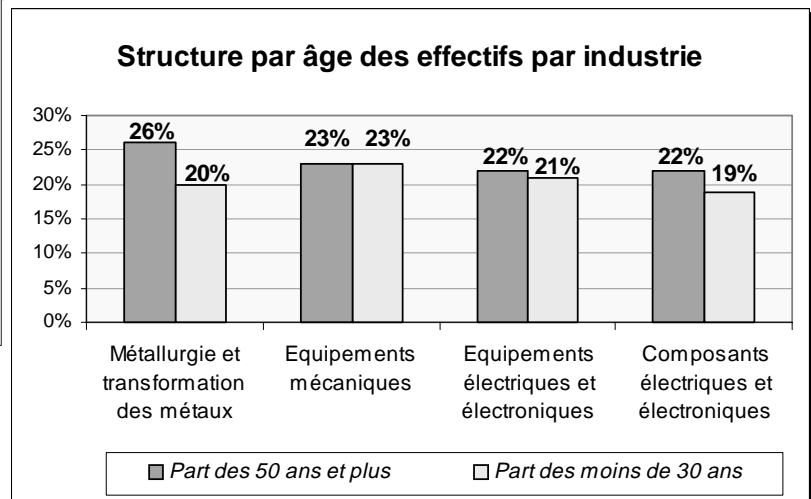
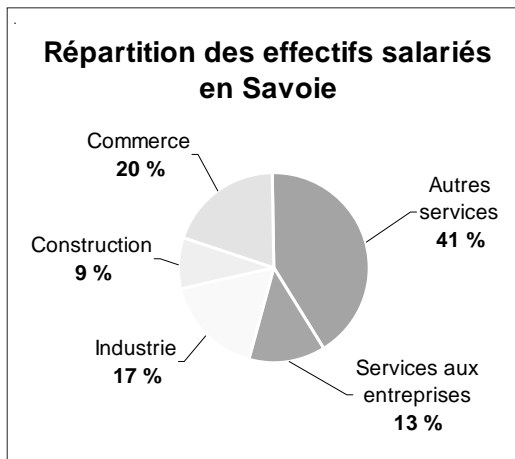


Cette baisse des emplois est corrélée à une baisse des investissements, ce qui interroge fortement sur la pérennité des productions en cours.

Evolution de l'emploi en Savoie					
Activités	Emplois en 2005	Répartition 2005	Emplois en 1995	Répartition 1995	Evolution 1995-2005
Agro alimentaire	3 204	2,64 %	2 829	2,99 %	13,26 %
Industrie	18 534	15,27 %	19 526	20,66 %	- 5,08 %
Transports	11 307	9,31 %	7 628	8,07 %	48,23 %
BTP	10 899	8,98 %	9 113	9,64 %	19,60 %
Commerces	22 402	18,45 %	16 552	17,51 %	35,34 %
Services	55 051	45,35 %	38 870	41,12 %	41,63 %
TOTAL	121 397	100 %	94 518	100 %	28,44 %

On constate aussi une faible représentation des entreprises de taille moyenne entre 50 et 500 salariés.

C'est la raison pour laquelle, il y a urgence à entreprendre des actions volontaristes en matière d'évolution des activités afin de maintenir, voire développer, les emplois industriels dans les bassins d'emploi comme dans les territoires.



Déjà le conseil régional, le conseil général, et les conseils locaux de développement mènent, le plus souvent séparément, des réflexions et actions dans ce domaine.

Le but de l'action syndicale est de porter des propositions qui, de manière transversale, amènent dans ces instances une politique cohérente de développement territorial.

1 Synthèse du groupe de travail Industrie CFDT territoire Métropole Savoie et avant pays savoyard

Evolution de l'emploi Chambéry et APS					
Activités	Emploi en 2005	Répartition 2005	Emploi en 1995	Répartition 1995	Evolution 1995 - 2005
Agro alimentaire	2 192	3,49 %	1 908	3,81 %	14,88 %
Industrie	11 203	17,82 %	11 814	23,61 %	- 5,17 %
Transports	3 512	5,59 %	2 715	5,43 %	29,36 %
BTP	6 611	10,51 %	5 515	11,02 %	19,87 %
Commerces	12 256	19,49 %	9 164	18,32 %	33,74 %
Services	27 100	43,10 %	18 918	37,81 %	43,25 %
TOTAL	62 874	100 %	50 034	100 %	25,66 %



Le tissu industriel et ses emplois dans Métropole Savoie :

Dans le territoire de Métropole Savoie, les emplois ont progressé de 25,66 % en passant de 50 000 à 63 000 dans les dernières années.

La progression du nombre d'établissements est de 7 %, mais ce sont essentiellement le commerce et les services qui tirent l'emploi dans Métropole Savoie.

L'emploi dans l'industrie baisse depuis 2002, même si certains secteurs progressent (Métallurgie). **Mais les investissements baissent depuis 1999. Cet indicateur est important à prendre en compte.**

Un secteur traditionnel est assez représenté avec des situations contrastées : à Aix le groupe Areva connaît un développement, tandis que Vetrotex à Chambéry est sous l'emprise d'une fusion et que Alcan et MGA dépendent de la politique de leur groupe.

Des secteurs émergents s'implantent sur le Territoire « *Espace Métropole Savoie* » : les éco-industries, les nouveaux matériaux et les industries liées à la montagne. Cela se traduit par le développement de PME comme par exemple Clipsol. L'opportunité d'un pôle de compétitivité sur les énergies renouvelables devrait amplifier ce dynamisme.

Les filières industrielles en général et mêmes technologiques subissent des désaffections. Il faut noter que le tissu industriel de Métropole Savoie repose surtout sur les PME/TPE.



Le territoire Métropole Savoie résiste mieux au niveau industriel que le département et la région Rhône-Alpes. L'évolution des effectifs est positive dans les secteurs de l'industrie des équipements mécaniques et de la métallurgie de transformation des métaux. Dans les autres secteurs, on constate une chute des effectifs. L'analyse globale fait apparaître un déclin de l'industrie dans son ensemble.



Ce déclin est une perte de richesse importante pour le territoire. L'industrie est un support économique conséquent qui alimente toute l'économie territoriale et en particulier le tertiaire.



2 Synthèse du groupe de travail Industrie CFDT territoire Maurienne

Evolution de l'emploi en Maurienne					
Activités	Emplois en 2005	Répartition 2005	Emplois en 1995	Répartition 1995	Evolution 1995-2005
Agro alimentaire	194	1,49 %	195	1,89 %	- 0,51 %
Industrie	2 645	20,29 %	2 816	27,31 %	- 6,07 %
Transports	2 113	16,21 %	1 016	9,85 %	107,97 %
BTP	1 097	8,42 %	1 131	10,97 %	- 3,01 %
Commerces	2 103	16,13 %	1 505	14,59 %	39,73 %
Services	4 883	37,46 %	3 650	35,39 %	33,78 %
TOTAL	13 035	100 %	10 313	100 %	26,39 %

L'emploi en Maurienne est le reflet d'une stagnation économique. D'une part, ce sont les services, les commerces et les transports qui créent de l'emploi. Le bâtiment augmente ses établissements de 20 % pour un nombre d'emplois identique. D'autre part, le secteur industriel est fragilisé par la baisse des emplois (- 6,07 % : à nombre identique d'entreprises) et la prédominance des grandes entreprises, à mono activité dans des secteurs en concurrence forte et à la visibilité incertaine : Alcan, Métaltemple, Onera, Arkema...



Ce déséquilibre fragilise le bassin d'emploi. Il est prioritaire de repenser une diversification de l'activité économique industrielle sur des nouveaux produits. De plus la sous-traitance doit diversifier son activité, pour sortir d'une dépendance trop importante à ces entreprises.

Avec plusieurs laboratoires de recherche des axes privilégiés autoroutier et ferroviaire, la Maurienne a les moyens de mettre en place une stratégie de « cluster » pour trouver sa propre dynamique et axer son développement par la recherche et l'innovation sur de nouvelles filières.

3 Synthèse du groupe de travail Industrie CFDT territoire Tarentaise

Evolution de l'emploi en Tarentaise					
Activités	Emplois en 2005	Répartition 2005	Emplois en 1995	Répartition 1995	Evolution 1995-2005
Agro alimentaire	814	1,79 %	721	2,11 %	12,90 %
Industrie	4 686	10,30 %	4 896	14,33 %	- 4,29 %
Transports	5 682	12,49 %	3 897	11,41 %	45,80 %
BTP	3 191	7,02 %	2 467	7,22 %	29,35 %
Commerces	8 043	17,68 %	5 883	17,22 %	36,72 %
Services	23 068	50,72 %	16 302	47,71 %	41,50 %
TOTAL	45 484	100 %	34 166	100 %	33,13 %

L'emploi progresse de 33 % de 1995 à 2005. Mais on constate que ce sont le commerce, les services et les transports qui tirent l'emploi. L'industrie perd des emplois (- 2 %).

Le tissu économique sur le territoire de la Tarentaise est marqué très fortement par le tertiaire et le déclin du tissu industriel.



En 2004, plus de 1000 établissements ont été créés, dont seulement 4,7 % dans l'industrie et plus de 80 % commerce et services, ceci étant dû principalement à la proximité des stations.

L'industrie subit actuellement de profondes mutations. Les derniers rachats de grands groupes sont des opportunités pour structurer socialement et économiquement ce territoire.

La tertiarisation très forte sur ce territoire a pour conséquence de développer la précarité de l'emploi. Un important tissu de PME s'est étoffé autour des principaux donneurs d'ordre.

Le déséquilibre entre le tissu industriel et le tertiaire est très important.

Propositions et perspectives de travail

Les salariés du secteur industriel, suite à l'enquête réalisée par la CFDT mettent en évidence des problématiques économiques telles que la perte de savoir faire dans les entreprises, le manque de politique industrielle et du développement de la recherche, la gestion purement financière des entreprises, le problème des délocalisations, le manque de stratégie des entreprises, le manque d'investissements, la segmentation du tissu industriel.

Les équipes syndicales ont également listé un certain nombre de problématiques sociales, comme la baisse des effectifs déconnectée d'une réflexion sur l'organisation du travail, la dégradation des conditions de travail, la baisse des rémunérations, l'augmentation de la précarité, le manque de reconnaissance des qualifications et des formations, la mauvaise gestion des ressources humaines, la déficience du dialogue social et le peu de droit syndical...



Suite à ce constat la CFDT propose des actions territoriales, en mettant l'emploi au centre de ses propositions qui sont :

Le diagnostic (ensemble de données économiques et sociales qui amènent une photographie précise du territoire) **dans l'entreprise et sur le territoire** est un outil indispensable pour donner du sens à l'action territoriale et obtenir des résultats en terme de structuration d'un territoire au niveau social et économique. Il doit se réaliser dans une construction commune et avec un partage du diagnostic, tant dans la méthode que dans les résultats.



Ce qui suppose un développement du dialogue social.

Celui-ci aura lieu tant dans l'entreprise que dans le territoire, il permet de donner de la cohérence dans les actions à mener et développe la culture de projets. Il permet aussi de coordonner les différents acteurs et de créer des synergies sur un territoire.





Cela amène également à mettre en place un processus de démocratie participative au sein des bassins d'emploi.

La démocratie participative nécessite l'implication de tous les acteurs. Les partenaires sociaux et le mouvement associatif doivent être pleinement associés dans un territoire afin de porter collectivement des projets socio-économiques. Pour réussir, tout projet devra être élaboré avec l'ensemble des acteurs qui composent la société civile. C'est la condition sine qua non de l'existence de ce type de démocratie.

Le développement durable qui repose sur trois critères incontournables -*social, économique, environnemental*- doit être intégré dans l'élaboration de projets territoriaux.

La démocratie participative doit émaner d'une volonté politique, dans une perspective d'intérêt général.

Elle se construit en partant de l'intelligence collective des différents acteurs. Le conseil local de développement est, dans son fonctionnement idéal, le lieu pertinent de cette démocratie participative.

➔ Recherche et développement

La recherche, le développement et l'innovation sont des facteurs majeurs pour l'évolution et le positionnement du monde industriel sur le marché mondial dans le cadre d'une politique européenne. Le territoire est le lieu pertinent pour réaliser et structurer le tissu industriel.

➔ La mise en place d'un observatoire des métiers

Sa mise en oeuvre est indispensable sur la Savoie avec une déclinaison sur les territoires que sont Métropole Savoie, la Tarentaise, la Maurienne. Cet observatoire donnera du sens à l'anticipation. L'objectif est d'établir la cartographie des métiers actuels et à venir, d'anticiper l'évolution des métiers et l'innovation dans le domaine de l'industrie en incluant la recherche et le développement. Ses missions pourront être l'identification des passerelles possibles entre les métiers en y associant les moyens pour leur réalisation.

➔ La sécurisation des parcours professionnels

La formation professionnelle, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences sont des éléments centraux pour développer les compétences et anticiper les évolutions. Cela passe par une mise en cohérence des politiques de formation (lien entreprises, éducation nationale, organisme de formation professionnelle) afin de mettre en adéquation l'offre et la demande. L'objectif est d'obtenir du qualitatif. La mise en place d'un organigramme par territoire permettra une mise en cohérence de la formation. Le CTEF semble le lieu pertinent de cette action. L'attractivité des métiers de l'industrie doit être une volonté de l'ensemble des acteurs car ils ont été bien souvent dévalorisés. Ceci repose sur une coopération renforcée entre les industriels, le monde de l'éducation et de la formation. La communication est un élément central pour évoluer dans ce domaine. Cela nécessite aussi de revoir le système de classifications et de qualifications ainsi que les rémunérations afin de tenir compte de l'évolution des métiers.

➡ *La politique de cohésion sociale*

L'économie solidaire, qui se développe par le biais des entreprises et associations d'insertion, est une passerelle pour insérer les salariés les plus démunis dans l'emploi industriels. Les équipes doivent prendre en compte ce problème de société de manière syndicale, de la même manière que le handicap ou le racisme. La mise en place d'un observatoire départemental sur ce sujet est indispensable, afin de définir une stratégie cohérente dans ce domaine qui s'appuie sur un diagnostic à réaliser.

➡ *La responsabilité sociale des entreprises en matière de sous-traitance*

L'articulation des donneurs d'ordre avec les entreprises sous-traitantes doit permettre de conserver le cœur du métier des entreprises donneuses d'ordre. Ce processus doit contribuer à garder la motivation des salariés des entreprises donneuses d'ordre dans la réalisation de leur production. L'objectif est d'éviter les délocalisations des productions. Les salariés des PME sous-traitantes doivent pouvoir avoir accès régulièrement à des outils de formation et d'évolution des techniques. La négociation pour le recours à la sous-traitance doit être mise en place tout en définissant les métiers de l'entreprise et obtenir des engagements dans les contrats avec les sous-traitants pour qu'ils respectent les règles sociales en vigueur (conventions collectives...).

➡ *L'aménagement du territoire (et de l'espace de vie et de travail)*

La politique des transports, la gestion de l'espace, l'attractivité du territoire, la politique du logement, la mixité sociale... sont des éléments qui structurent un territoire et créent des dynamiques territoriales et c'est bien à partir du diagnostic que les pistes d'action pourront être déterminées.

➡ *Le rééquilibrage de nos sources d'énergie*

Il doit se penser en terme de complémentarité, il est une donnée aujourd'hui incontournable. La recherche doit proposer et valider toutes les formes d'énergie aussi bien nucléaire qu'alternatives au nucléaire (micro-hydraulique, biomasse, le solaire, biocarburant, hydrogène...). La Savoie peut être moteur dans certains domaines qui sont créateurs d'emploi en développant la filière de l'énergie solaire et celle liée à la biomasse (bois, gestion des déchets).



La politique environnementale et les industriels

L'association des industriels aux réflexions des pouvoirs publics sur la mise en œuvre d'éléments économiques dans le domaine de l'environnement est nécessaire pour éviter de subir les textes réglementaires qui bien souvent sont élaborés sans dialogue social.



Les papeteries de La Rochette

En conclusion

L'action territoriale est aujourd'hui un enjeu. Elle permet de mettre en cohérence et d'articuler l'action syndicale dans l'entreprise, dans le territoire et de peser sur les choix socio-économiques. C'est un concept important qui met en pratique la démocratie participative en s'appuyant sur la société civile citoyenne.

L'action territoriale c'est la proximité qui donne des repères aux salariés et aux équipes syndicales sous forme de projets d'actions territoriales afin d'éviter les phénomènes de repli, les discours populistes, les actions catégorielles et corporatistes. C'est dans cette logique que l'Union Départementale CFDT a réalisé ce travail à partir de données économiques et sociales et de l'enquête réalisée auprès des équipes syndicales.

Un groupe de travail composé d'*Annick Moreau*, Secrétaire Générale de l'Union Départementale de la Savoie, de *Marie-Thérèse Beillot* et de *Christian Vanin*, chargés de missions en ont fait la synthèse qui a été consolidée lors de la dernière session du bureau de l'Union Départementale.



Union Départementale CFDT de la Savoie
77 rue Ambroise Croizat - BP 357 - 73003 Chambéry Cedex
Tél. 04 79 69 06 69 - Fax : 04 79 96 37 88
E-mail : savoie@cdfd.fr